

En déclaration préalable, la **CFE-CGC** est revenue sur le feuillet Orange-Bouygues, qui agite les media depuis des semaines, en indiquant qu'un retour à 3 opérateurs sur le marché français constituerait indubitablement un retour à la raison. A la condition que cela ne se traduise pas par une hausse de l'endettement d'Orange, ni par une cession d'actifs d'Orange (un moment, la presse avait évoqué une possible cession de clients Sosh), un renforcement de l'actionnariat salariés jusqu'au % cible évoqué par notre PDG, soit 10%, un développement international plus important qui serait rendu possible par l'assainissement du marché français.

Par ailleurs, la **CFE-CGC** a rappelé que la priorité absolue sera bien évidemment, en cas de rapprochement avec Bouygues, la sauvegarde absolue de l'emploi tant pour les salariés Orange que pour ceux de Bouygues, lesquels devront pouvoir disposer d'un droit à rester au sein de l'entreprise Orange dans le cadre d'un dispositif négocié.



■ Concept Smart Store au sein de l'ADRAA



Pour la **CFE-CGC**, la stratégie Smart Store s'inscrit dans le cadre de l'accélération de la baisse des points de vente. Pour rappel, il y en avait 1 150 début 2015 - brutalement à mi année 2015, ce chiffre est tombé à un peu moins de 850, avec une baisse drastique des boutiques GDT et des Mobistores qui, du fait de leur structure, ont échappé aux IRP Orange que ce soit en CE ou en CCUES.

Concernant le concept, nous avons évoqué :

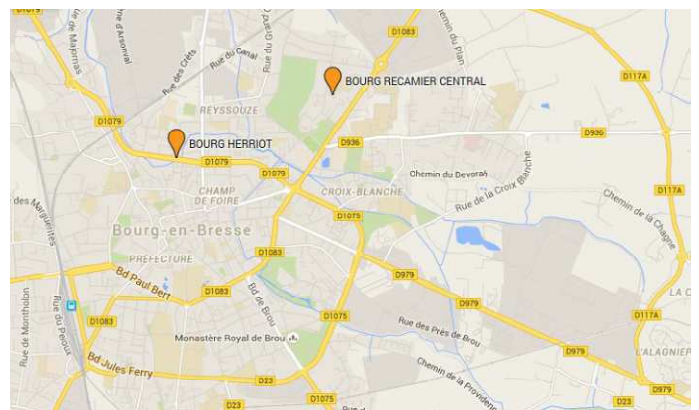
- le libre service : les clients viennent nous voir, pour du service, pas pour du libre-service.
- le fait d'enchanter et émouvoir nos clients, qui ne fonctionnera que s'il y a suffisamment de conseillers...
- l'attente en boutiques, qui semble en amélioration. Par contre, ne sont pas pris en compte les clients qui sont partis lassés d'attendre ; idem pour les accessoires s'il faut trop longtemps pour les payer...
- s'agissant du Service et de l'Assistance, au cœur de l'ADN de Smart Store pour un accompagnement et des prestations de service personnalisées : est-ce que tout le monde va faire de l'assistance en boutique, si oui quel sera l'impact sur la Part Variable ?

En cas d'attente, la Direction répond qu'on envoie des SMS aux clients pour leur dire à quelle heure ils peuvent revenir.

En conclusion, pour la **CFE-CGC**, on comprend bien qu'avec l'accélération 1/ de la concurrence 2/ de la digitalisation, le mode de commerce traditionnel tel qu'il existe depuis des décennies (sinon depuis qu'existe le commerce) est fortement malmené.

Globalement, dans la stratégie Smart Store, il y a de bonnes choses, un effort d'adaptation à un monde dans lequel on peut tout commander sur internet, bouleversement dans lequel Orange et les autres opérateurs Télécoms doivent être partie prenante, en favorisant le commerce traditionnel, puisqu' à l'origine et au cœur du système.

■ Schéma immobilier de Bourg en Bresse



Libération et cession du site Herriot (économies = 460 K€ /an), avec le déménagement des équipes SCO (47 personnes début 2018) et d'1 salarié DISU du site

d'Herriot vers le site de Récamier – lequel héberge l'UI Lyon (35 personnes début 2018) et sera réaménagé pour accueillir les équipes SCO et un espace de télétravail. S'agissant des économies, on considère que ce qui est économisé d'un côté doit être dépensé de l'autre, cela pour le bien être des salariés ; la Direction répond que ce qui se passe avec LYON 2020 doit nous servir pour tous les projets, y/c les plus petits – en mettant les moyens pour bien faire les réaffectations. Malgré un CA en baisse, on investit plus, grâce à des dépenses courantes de plus en plus faibles – d'après la Direction, tout ne va pas donc pas que vers l'actionariat.

■ Organisation en secteurs géographiques de l'UI Auvergne

ORGANISATION : mise en place de CA miroirs: 1 CA prod. 1 CA 03, 1 CA 63, 1 CA 43/15 , mise en place de secteurs géographiques par département, rapprochement des équipes techniques hiérarchiquement et physiquement.

S'agissant de l'expérience client, sur laquelle la direction insiste beaucoup, en dehors de quelques indicateurs liés aux ambitions de l'UI, l'impact de la nouvelle organisation sur la progression des indicateurs n'est aucunement démontré.

Est-ce le résultat de la politique nationale ou celui de la réorganisation locale ? Les chiffres iraient cependant dans le sens d'une organisation devenue meilleure...

Pour la **CFE-CGC**, il nous semble important de faire un bilan sur la satisfaction des salariés : aspect humain, prévention des RPS, suite aux changements d'organisation.

■ Astreinte pour les clients Entreprises de l'UI Auvergne

6 personnes sont compétentes pour une douzaine de gros systèmes sur la zone de l'UI, avec une faiblesse actuelle sur l'ALLIER. Il faut 2 ans de formation pour acquérir les compétences, les départs seront anticipés nous dit la DIRECTION ☺

■ Directeur du CE DO Centre-Est

Le directeur du CE, après plus de trois ans d'absence pour maladie, et une demande d'indemnités aux prud'hommes de 212 000 € (rejetée), a été licencié.

S'agissant de l'éventualité de son remplacement, les OS membres du bureau ont mis en place des process permettant au CE de fonctionner sans directeur - ce qui va

dans le sens de ce que revendique la **CFE-CGC**, à savoir la limitation des frais de fonctionnement du CE.

Par ailleurs, les OS ont voté une résolution visant à demander au Directeur le remboursement des heures supplémentaires qui lui avaient été payées de façon induue, pour un montant de 17 000€.

La CGT n'a pas pris part à ce vote.

■ Service de santé au travail Centre Est



Problématiques nombreuses au sein du SST (maladie, démissions, baisse de la quote-part d'activité pour certains médecins).

Le fonctionnement est dégradé sur la zone Auvergne.

La nouvelle sectorisation prévoit une augmentation du nombre de visites/médecin, de l'ordre de 4, soit de 10 à 14/jour environ, voire plus en fonction des secteurs.

Par ailleurs, un audit (diagnostic + proposition de mesures d'adaptation) sera effectué par un cabinet conseil, SECAFI ou ATEMIS.

La **CFE-CGC** attend avec impatience la mise en œuvre et le retour de cette étude de façon à ce que le SST Centre Est puisse fonctionner de façon sereine et fluide, au service exclusif des salariés de la zone.

Par ailleurs, Monsieur Olivier FAURE annonce son départ, il sera remplacé par Valérie THERON, Directrice DO Centre Est.

Prochain CE le 23 mars 2016

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfecgc-orange.org

Vos correspondants CFE-CGC

Noël FAYEAUX – 06 70 03 56 80
Jean-Pierre TESTI - 06 07 82 82 86
Djamila BOCK – 06 73 19 31 74
Gwen POULAIN – 06 80 23 06 58

Tous vos contacts CFE-CGC
dans l'annuaire du syndicat
bit.ly/annuaireCFECCG

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre



facebook.com/cfecgc.orange



twitter.com/CFECCGOrange

